



LUMIÈRE SUR LE QUARTIER

Vous l'avez sans doute remarqué. Entre novembre et février, la quasi-totalité des points lumineux du cœur de ville historique ont été remplacés par du matériel neuf et plus puissant. Lampadaires et éclairages en façades sont tous changés par la Ville d'Annonay, les derniers points seront rénovés dans les prochaines semaines. Conscients de l'importance de l'éclairage public pour le cadre de vie et le bien-être en ville, les élus et services municipaux ont décidé de moderniser en une seule fois les 150 points lumineux du cœur de ville historique, opération menée habituellement

de façon ponctuelle à l'échelle d'une rue, lors de travaux de voirie.

Le nouvel éclairage est puissant et produit une lumière plus chaleureuse. Il est également plus écologique et moins énergivore grâce à la technologie LED. Quand cela a été possible, les anciens mâts d'éclairage fixés au sol ont été conservés. Au total, la Ville a investi 160 000 € dans ce renouvellement qui doit apporter un vrai plus en terme de cadre de vie, en complément des travaux plus importants dans le quartier.

Des « marches exploratoires » de femmes se déroulent régulièrement depuis décembre 2017



INCLURE D'AVANTAGE LES FEMMES DANS L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

Avez-vous vu un groupe de femmes vêtues de gilets jaunes et équipées de lampes frontales marcher la nuit en prenant des notes ? Il s'agit du groupe « La Cité d'Elles ». Elles habitent le cœur de ville historique et conduisent une expérimentation à l'initiative de la Ville d'Annonay. Ces marches régulières et encadrées par des professionnels ont pour objectifs de permettre aux femmes d'apporter un regard critique et constructif sur l'aménagement urbain, d'identifier les lieux qu'elles jugent problématiques, de favoriser leur réappropriation des espaces publics. L'objectif final est de mieux adapter la ville au ressenti des femmes.

En effet, les femmes ont souvent tendance à éviter des endroits, des horaires, à ne pas se sentir en sécurité. Elles modifient consciemment

ou non leurs parcours et leurs attitudes pour ne pas être importunées.

En parallèle des réponses nécessaires en matière de sécurité, cette initiative des « marches exploratoires » doit permettre d'élaborer des préconisations pour un meilleur partage des espaces publics, à débattre ensuite avec les décideurs locaux. Éclairage, propreté, stationnement, mobilier urbain, etc. sont autant d'éléments du cadre de vie qui peuvent être améliorés au service d'une meilleure inclusion des femmes dans la ville.

Le groupe mobilisé pour ces marches fera prochainement un bilan de cette expérimentation.

Pour plus d'information : service Politique de la ville – Ville d'Annonay – 04 75 69 32 50.

BRÈVES

Fleurissement participatif : faites vous connaître !

Citoyennes, citoyens, venez contribuer à l'embellissement du cœur de ville historique en aménageant des jardinières mises à disposition par la Ville d'Annonay : fleurs, comestibles, accessoires, l'imagination a du bon !

La Ville recense les habitants intéressés et leur donne la gestion d'un espace et des plants. Vous pouvez également apporter les vôtres. Si vous êtes intéressés par cette initiative, qui existe depuis 2016, vous pouvez prendre contact avec la médiatrice de quartier **Catherine Souzy** : 04 75 67 32 12 / c.souzy@annonay.fr / Atelier du projet, 20 rue Boissy d'Anglas.





Dans le cœur de ville historique comme dans le reste de la ville, le stationnement n'est autorisé que sur les places tracées au sol. En dehors de ces espaces matérialisés, le stationnement est interdit car considéré comme gênant. Une voiture sur un trottoir, devant la sortie d'un immeuble, sur la chaussée d'une rue étroite, au milieu d'une impasse menant à des habitations, etc., autant de situations qui nuisent au cadre de vie de tous et en particulier des plus vulnérables (enfants, parents avec poussette, personnes à mobilité réduite) et qui créent régulièrement des problèmes graves : gêne aux interventions des véhicules de secours, passages impossibles des camions de collecte des déchets.

Depuis novembre dernier, la Ville mène un travail d'information et de médiation rendu visible par l'installation de panneaux aux endroits les plus problématiques

(places du quartier, rue Franki Kramer, rue Sainte-Marie, rue Valgelas). Cela a entraîné un changement d'habitudes de nombreux automobilistes qui se sont reportés vers des parkings gratuits dans et aux alentours du quartier. La Police municipale a dû procéder à quelques verbalisations en décembre-janvier. Conservons les bonnes habitudes pour un quartier plus agréable à vivre et à traverser !



Boissy d'Anglas : les travaux avancent

Le nouvel immeuble d'habitation prend peu à peu forme rue Boissy d'Anglas. Ardèche habitat procède à la construction de 17 logements à haute performance énergétique et disposant d'un espace de stationnement en sous-sol. Les fondations sont terminées et les étages montent peu à peu. La zone de chantier en place ne va pas évoluer dans les prochains mois. Le trottoir côté droit en montant est neutralisé mais la circulation des véhicules légers est maintenue. La construction va se poursuivre sur toute l'année 2018.

Une nouvelle aire de jeux bientôt accessible

La nouvelle aire de jeux située square Louis Sabattier à proximité de la place de la Liberté sera accessible à partir de mars. Les jeux ont été installés début février. Un toboggan et un tourniquet ont pris place au cœur de cet espace qui était trop peu utilisé. L'aire de jeux sera accessible aux enfants de 2 à 10 ans, quand les éléments de sécurité et le sol souple auront été installés. Un peu de patience encore avant de profiter de ce nouveau lieu ludique dans le quartier.

ACTION LOGEMENT, UN NOUVEAU PARTENAIRE DANS LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS DU QUARTIER

La vocation d'Action Logement (anciennement « 1% logement ») est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Une convention vient d'être signée avec Annonay Rhône Agglo afin d'accélérer la rénovation des logements du quartier, l'arrivée de nouvelles familles et d'apporter une réponse adaptée aux besoins en logement des salariés et de leurs employeurs.

Christophe Massardier, Directeur Action Logement Territoire Vallée du Rhône « *Nous proposons aux propriétaires des prêts travaux pour des projets d'amélioration de la performance énergétique. Nous assistons également les propriétaires dans leur recherche de locataire en leur proposant des candidatures de salariés locataires, désireux de louer un logement réhabilité dans le cadre de l'OPAH-RU. Enfin, nous sécurisons les propriétaires bailleurs sur l'accès au logement des salariés avec des garanties de loyer, des aides au financement du dépôt de garantie* ».



Contact : service habitat d'Annonay Rhône Agglo – 04 75 69 01 40.

AGENDA

Les lundis et mercredis de 14h à 16h

Ateliers créatifs (broderie, vitrine) avec l'association Moustache et dentelles. 22 et 26 rue Franki Kramer.

Jeudi 22 février de 18h à 22h

Soirée jeux en famille « spécial vacances », au Mafana Café, 67, rue Etienne Frachon 04 26 30 85 54

Jeudi 22 février de 18h à 22h

La scène est ouverte aux musiciens et mélomanes. Une fois par mois, venez passer une soirée en partageant de la musique live au Liberté Café, 8, place de la Liberté 04 75 33 68 28 Accès libre.

Mercredi 28 février

Concert des élèves du Conservatoire à 18h30 à la Presqu'île 12 rue de Fontanes 04 75 67 78 38 Entrée libre.

les mercredis de 10h à 12h30

«Du marché à l'assiette»

L'accorderie du bassin d'Annonay vous propose un coup de main pour vous rendre au marché et partager vos savoir-faire. 4ème mercredi de chaque mois, soupe partagée ouverte à tous dès 12h. Au 26 rue Franki Kramer. 07 83 39 20 73.

**Agenda complet sur ardechegrandair.com
rubrique «Sortir à Annonay»**

 **ANNONAY** cœur de ville historique

Un projet de :  Ville d'Annonay

 Annonay Rhône Agglo

Avec le soutien de :

Edition et conception : Ville d'Annonay
Impression : Alpha
Tirage : 1500 exemplaires

 EPORA

 ardèche

 Action Logement

 République Française

 ANRU

 GROUPE Caisse des Dépôts

 Agence nationale de l'habitat